


# PUISSANCE ≤ À 36 KVA BASSE TENSION FACTURE I OFFRE DE MARCHÉ

**EDF Entreprises**  
Direction Commerciale Régionale  
ADRESSE  
CODE POSTAL VILLE

**Votre contact**  
Relation Client PME - Professionnels  
Du lundi au vendredi de 8h à 17h45  
**Téléphone : 0810 xxx xxx**  
(0810 EDF XXX)  
e-mail : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx@edf.fr  
[www.edfentreprises.fr](http://www.edfentreprises.fr)



1 / 6

FL321602052602070-079R/R001

**NOM ENTREPRISE**  
**ADRESSE**  
**CODE POSTAL VILLE**

**N° de tél. dépannage : voir annexe site**

**Vos références**  
Compte commercial : X-XXXX  
Compte de facturation : 0000000000

**Facture 0000000000 du 04/08/2015**

Montant Hors T.V.A. :	661,36
Total T.V.A. (payée sur les débits) :	113,80
<b>Total TTC en euros (détails au verso) :</b>	<b>775,16</b>

Compte tenu de la situation de votre compte, vous serez prélevé d'un montant de : **775,16 €**

à partir du : **19/08/2015**

sur le compte : **FR \*\*\*\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \***

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé  
Prochaine facture vers le 04/09/2015

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edfentreprises.fr](http://www.edfentreprises.fr)

Maintenant EDF vend du gaz naturel, contactez votre conseiller commercial

## 1 Contact EDF Entreprises

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Entreprises qui assure la gestion de votre contrat, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures, les offres d'électricité et de gaz naturel.

**À savoir :** Faites votre demande directement en ligne sur votre espace Client [www.edfentreprises.fr](http://www.edfentreprises.fr). Les réponses de votre conseiller clientèle sont tracées et archivées dans cette rubrique.

## 2 Dépannage

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné.

## 3 Références

Références de votre compte commercial et de votre compte de facturation à communiquer lors de tout contact avec EDF Entreprises.

## 4 Adresse de facturation

Adresse complète de facturation que vous nous avez communiquée.

## 5 Identification facture

Type (facture ou avoir), numéro et date de la facture.

## 6 Situation de compte

Montant à payer tenant compte de vos avoirs et/ou créances en cours.

## 7 Prélèvement

Si vous avez opté pour le prélèvement automatique de votre facture, cette rubrique indique la date à partir de laquelle le prélèvement sera effectif et rappelle les références bancaires du compte sur lequel est prélevé le montant à payer.

# PUISSANCE ≤ À 36 KVA BASSE TENSION FACTURE I OFFRE DE MARCHÉ

2 / 6

Document à conserver 10 ans

**1**

**Facture 0000000000 du 04/08/2015**

**Récapitulatif**

Électricité : consommations et abonnements (HT)		<b>2</b>
Contribution Tarifaire d'Acheminement électrique (CTA)		18,78
Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)		88,55
Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)		43,09
<b>Total hors TVA</b>		<b>661,36</b>
TVA payée sur les débits		
<b>TVA</b>	<b>Assiette</b>	
TVA à 5,50%	127,39	7,01
TVA à 20,00%	533,97	106,79
<b>Total TVA</b>		<b>113,80</b>
<b>Total TTC en euros</b>		<b>775,16</b>

3

Nombre de Points de Livraison facturés : 3

Per décision des Pouvoirs Publics, les Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) augmentent à compter du 01/08/2015. Votre nouvelle grille de prix est consultable sur le site [edfentreprises.fr](http://edfentreprises.fr) ou [edfcollectivites.fr](http://edfcollectivites.fr).

**Origine 2014 de l'électricité :** 82,2 % nucléaire, 13,6 % renouvelables (dont 7,9 % hydraulique), 1,6 % charbon, 1,3 % gaz, 1 % foin et 0,3 % autres.  
Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.com](http://www.edf.com)

**Le Service Clients**, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture se tient à votre disposition pour répondre à votre réclamation. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez saisir le médiateur EDF à l'adresse EDF TSA 50005 - 75005 PARIS CEDEX 05 ou sur <http://mediateur.edf.fr>. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétences déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou à l'adresse postale suivante : Libre réponse n° 69252, 75443 PARIS CEDEX 09. Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics, n°vert 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

**Délai de préavis de résiliation du contrat :** 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services.

## 1 Identification facture

Type (facture ou avoir), numéro et date de la facture.

## 2 Électricité : consommations et abonnements (HT)

Montant total hors taxes relatif aux consommations et abonnements en électricité de l'ensemble de vos sites figurant sur l'annexe « Détails de facturation par site ».

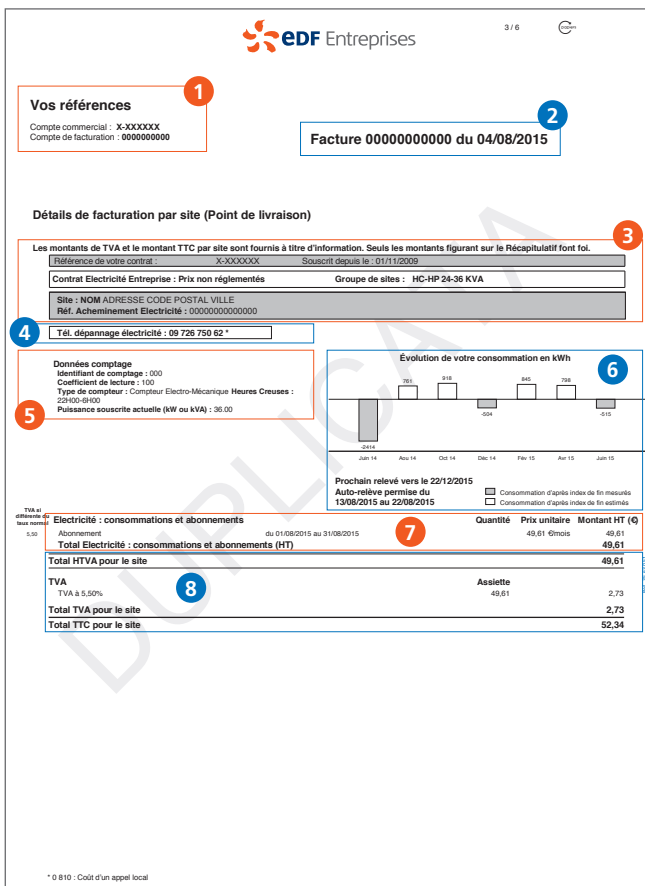
## 3 TURPE\* et taxes

- 1/ Montant hors taxes reversé aux gestionnaires publics de réseaux de distribution pour l'acheminement de l'électricité et les prestations techniques.
- 2/ CTA, CSPE, TCFE, TVA : montant des taxes et contributions reversé à l'état et/ou aux collectivités. Les montants de TVA indiqués au niveau des annexes par site sont donnés à titre indicatif. Seuls les montants de TVA et le montant TTC figurants sur ce récapitulatif font foi.
- 3/ Assiette : partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

Pour en savoir plus sur le TURPE ou les taxes, consulter la FAQ.

\* Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité

# PUISSANCE ≤ À 36 KVA BASSE TENSION FACTURE I OFFRE DE MARCHÉ



**Vos références** 1  
Compte commercial : X-XXXXXX  
Compte de facturation : 000000000

Facture 0000000000 du 04/08/2015 2

**Détails de facturation par site (Point de livraison)** 3

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur le Récapitulatif font foi.

Référence de votre contrat : X-XXXXXX Souscrit depuis le : 01/11/2009

Contrat Electricité Entreprises : Prix non réglementés Groupe de sites : HC-HP 24-36 KVA

Site : NOM ADRESSE CODE POSTAL VILLE  
Réf. Acheminement Electricité : 00000000000000

4 Tél. dépannage électricité : 09 726 750 62 \*

**Données comptage** 5

Identifiant de comptage : 000  
Coefficient de lecture : 100  
Type de compteur : Compteur Electro-Mécanique Heures Creuses : 23400-6100  
Puissance souscrite actuelle (KW ou KVA) : 36,00

**Évolution de votre consommation en kWh** 6

Mois	Consommation (kWh)
Jan 14	-244
Fév 14	355
Mars 14	318
Avr 14	004
Mai 14	845
Juin 14	798
Juin 15	-115

Prochain relevé vers le 22/12/2015  
Auto-relevé permis du 13/08/2015 au 22/08/2015

**Electricité : consommations et abonnements** 7

Abonnement	du 01/08/2015 au 31/08/2015	Quantité	Prix unitaire	Montant HT (€)
Total Electricité : consommations et abonnements (HT)		49,61 €/mois		49,61
<b>Total HTVA pour le site</b>				
49,61				

**TVA** 8

TVA	Assiette	Montant HT (€)
TVA à 5,50%	49,61	2,73
<b>Total TVA pour le site</b>		2,73
<b>Total TTC pour le site</b>		52,34

\* 0 810 - Coût d'un appel local

## 1 Références

Références de votre compte commercial et de votre compte de facturation à communiquer lors de tout contact avec EDF Entreprises.

## 2 Identification facture

Type (facture ou avoir), numéro et date de la facture.

## 3 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat à prix non réglementé est un contrat de marché dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie.

Un groupe de site ou un sous-périmètre comporte un ou plusieurs sites bénéficiant pour un même contrat d'une offre identique.

Vous retrouvez également le nom et adresse du lieu de consommation ainsi que la référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF Entreprises), pour gérer vos éventuelles modifications de puissance.

## 4 Dépannage Électricité

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné.

## 5 Données de comptage et puissances atteintes

Cette rubrique regroupe les informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Vous y retrouvez les puissances atteintes par poste (Point, Heures creuses, etc.).

**À savoir :** Vos compteurs sont relevés une fois par mois (ou une fois tous les deux mois si vous êtes en relevé bimestriel).

## 6 Évolution de vos consommations

Cette rubrique présente votre consommation d'électricité en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

## 7 Électricité : consommations et abonnements (HT)

Cette rubrique regroupe les prix HT couvrant la fourniture d'électricité qui comporte : l'abonnement exprimé en €/mois et les prix unitaires par poste(s) appliqués à la consommation d'électricité.

## 8 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité pour le compte de l'État et/ou des collectivités. Les montants de TVA indiqués sont donnés à titre indicatif. Seuls les montants de TVA et le montant TTC figurant sur le « récapitulatif » font foi.

Pour en savoir plus sur les taxes, consulter la FAQ. L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

# PUISSANCE ≤ À 36 KVA BASSE TENSION FACTURE | OFFRE DE MARCHÉ

4 / 6

**1** Contrat Electricité Entreprise : Prix non réglementés

Groupe de sites : BASE 24-36 KVA

Site : NOM ADRESSE CODE POSTAL VILLE  
Rég. Acheminement Electricité : 00000000000000

**2** Tél. dépannage électricité : 09 728 750 82 \*

**3** Données comptage

Identifiant de comptage : 000  
Coefficient de lecture : 100  
Type de compteur : Compteur Electro-Mécanique  
Puissance souscrite actuelle (kW ou KVA) : 30,00

Index de fin de période relevés (en gras) ou estimés en kWh

Période	Index de début	Index de fin
Base	32290 le 18/05/2015	36771 le 16/07/2015

**4** Évolution de votre consommation en kWh

Prochain relevé vers le 13/11/2015  
Auto-relevé permis du 04/09/2015 au 13/09/2015

Consommation d'après index de fin mesurés  
 Consommation d'après index de fin estimés

**5** Électricité : consommations et abonnements

	Quantité	Prix unitaire	Montant HT (€)
Electricité Période unique du 18/05/2015 au 15/07/2015	4 541 kWh	18,860 c€/kWh	402,33
Abonnement du 01/08/2015 au 31/08/2015		40,31 €/mois	40,31
<b>Total Electricité : consommations et abonnements (HT)</b>			<b>442,64</b>
Total consommations facturées	4 541 kWh		
Part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau			69,47 €
Part variable de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau			116,70 €

**6** Taxes et contributions

	Assiette	Montant (€)	
Contribution au Service Public de l'Electricité du 18/05/2015 au 15/07/2015	4 541 kWh	1,950 c€/kWh	88,55
Taxe Départementale sur la Cons. Finale d'Electricité du 18/05/2015 au 15/07/2015	4 541 kWh	0,311 c€/kWh	14,12
Taxe Communale sur la Cons. Finale d'Electricité du 18/05/2015 au 15/07/2015	4 541 kWh	0,636 c€/kWh	28,97
Contribution Tarifaire d'Acheminement	69,47	27,04%	18,78
<b>Total Taxes et Contributions</b>			<b>150,42</b>
<b>Total HTVA pour le site</b>			<b>593,06</b>
<b>TVA</b>	<b>Assiette</b>		
TVA à 5,50%	59,09		3,25
TVA à 20,00%	533,97		106,79
<b>Total TVA pour le site</b>			<b>110,04</b>
<b>Total TTC pour le site</b>			<b>703,10</b>

\* 0 810 : Coût d'un appel local

## 1 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat à prix non réglementé est un contrat de marché dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie. Vous retrouvez également le nom et adresse du lieu de consommation ainsi que la référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF Entreprises), pour gérer vos éventuelles modifications de puissance.

## 2 Dépannage Électricité

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné.

## 3 Données de comptage et puissances atteintes

Cette rubrique regroupe les informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Elle indique également les index de consommation relevés par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimés (Index non gras). Par ailleurs, vous retrouvez les puissances atteintes par poste (Point, Heures creuses, etc.) le cas échéant.

Un groupe de site ou un sous-périmètre comporte un ou plusieurs sites bénéficiant pour un même contrat d'une offre identique.

**À savoir :** Vos compteurs sont relevés une fois par mois (ou une fois tous les deux mois si vous êtes en relevé bimestriel).

## 4 Évolution de vos consommations

Cette rubrique présente votre consommation d'électricité en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

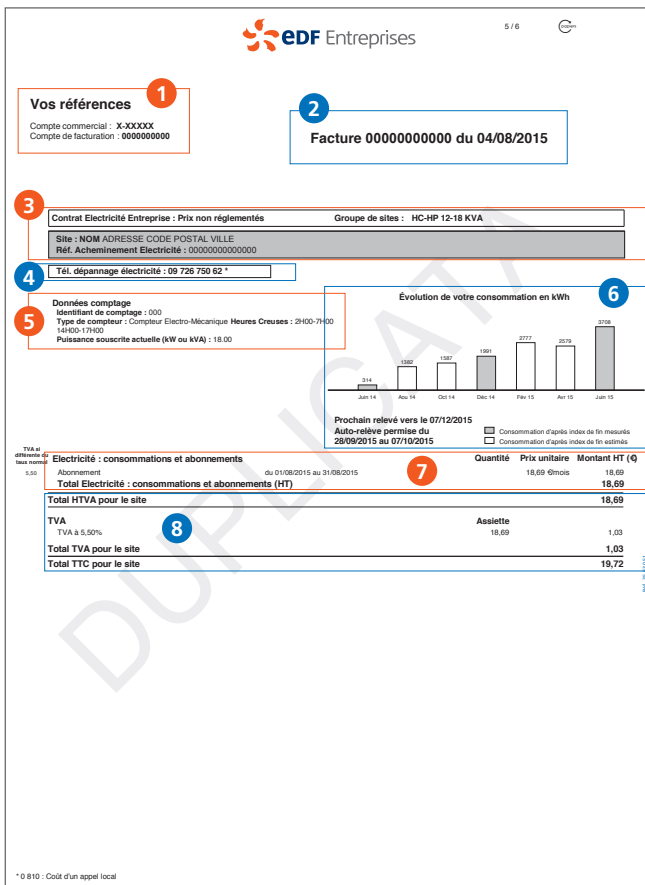
## 5 Électricité : consommations et abonnements (HT)

Cette rubrique regroupe les prix HT couvrant la fourniture d'électricité qui comporte : l'abonnement exprimé en €/mois et les prix unitaires par poste(s) appliqués à la consommation d'électricité.

## 6 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité pour le compte de l'État et/ou des collectivités. Les montants de TVA indiqués sont donnés à titre indicatif. Seuls les montants de TVA et le montant TTC figurant sur le « récapitulatif » font foi. Pour en savoir plus sur les taxes, consulter la FAQ. L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

# PUISSANCE ≤ À 36 KVA BASSE TENSION FACTURE I OFFRE DE MARCHÉ



**1 Vos références**  
Compte commercial : X-XXXXX  
Compte de facturation : 0000000000

**2** Facture 0000000000 du 04/08/2015

**3** Contrat Electricité Entreprise : Prix non réglementés  
Groupe de sites : HC-HP 12-18 KVA

**4** Tél. dépannage électricité : 09 728 750 62 \*

**5** **Données comptage**  
Identifiant de comptage : 000  
Type de compteur : Compteur Electro-Mécanique Heures Creuses : 2H00-7H00  
14160-17900  
Puissance souscrite actuelle (kW ou KVA) : 18.00

**6** **Évolution de votre consommation en kWh**

Mois	Consommation (kWh)
Jan 14	214
Avr 14	1382
Oct 14	1587
Dec 14	1991
Fév 15	2777
Avr 15	2579
Juin 15	3108

Prochain relevé vers le 07/12/2015  
Auto-relevé permise du 28/09/2015 au 07/10/2015

**7** **Electricité : consommations et abonnements**

Abonnement	Quantité	Prix unitaire	Montant HT (€)
Abonnement		18,69 €/kWh	18,69
<b>Total Electricité : consommations et abonnements (HT)</b>			<b>18,69</b>
<b>Total HTVA pour le site</b>			<b>18,69</b>
TVA			
TVA à 5,50%		Assiette	1,03
<b>Total TVA pour le site</b>			<b>1,03</b>
<b>Total TTC pour le site</b>			<b>19,72</b>

**8** **TVA et contributions**

\* 0 810 - Coût d'un appel local

EDF Société anonyme au capital de 930 004 234 € - Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France - R.C.S. PARIS 552 081 317 - N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

## 1 Références

Références de votre compte commercial et de votre compte de facturation à communiquer lors de tout contact avec EDF Entreprises.

## 2 Identification facture

Type (facture ou avoir), numéro et date de la facture.

## 3 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat à prix non réglementé est un contrat de marché dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie.

Un groupe de site ou un sous-périmètre comporte un ou plusieurs sites bénéficiant pour un même contrat d'une offre identique.

Vous retrouvez également le nom et adresse du lieu de consommation ainsi que la référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF Entreprises), pour gérer vos éventuelles modifications de puissance.

## 4 Dépannage Électricité

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné.

## 5 Données de comptage et puissances atteintes

Cette rubrique regroupe les informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Vous y retrouvez les puissances atteintes par poste (Point, Heures creuses, etc.).

**À savoir :** Vos compteurs sont relevés une fois par mois (ou une fois tous les deux mois si vous êtes en relevé bimestriel).

## 5 Évolution de vos consommations

Cette rubrique présente votre consommation d'électricité en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

## 7 Électricité : consommations et abonnements (HT)

Cette rubrique regroupe les prix HT couvrant la fourniture d'électricité qui comporte : l'abonnement exprimé en €/mois et les prix unitaires par poste(s) appliqués à la consommation d'électricité.

## 8 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité pour le compte de l'Etat et/ou des collectivités. Les montants de TVA indiqués sont donnés à titre indicatif. Seuls les montants de TVA et le montant TTC figurant sur le « récapitulatif » font foi.

Pour en savoir plus sur les taxes, consulter la FAQ. L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.